

SANROC : South African Non Racial Olympic Committee (Comité Olympique Non-Racial Sud-Africain) : créé en 1963 pour lutter contre le racisme dans le sport en Afrique du Sud et plaider pour la reconnaissance internationale des fédérations "non- raciales" sud-africaines, autrement dit les fédérations qui étaient imposées par le régime sur la base de la séparation des "races" en 4 catégories (Blancs, Metis, Indiens, Noirs) issues de la constitution raciste de 1948. Mais qui se disaient non- raciales car elles luttait contre la discrimination et pour unifier le mouvement sportif en permettant à tous de pratiquer le sport. Par exemple un Comité International pour la reconnaissance créé en 1955 (qui a débouché sur la création du SANROC en 1963) avait obtenu que la Fédération Internationale de Tennis de Table reconnaisse la Fédération Non- raciale Sud- africaine et exclue la Fédération Blanche Sud- africaine de ses rangs en 1956. Et des joueurs issus de la fédération non raciale ont pu participer aux championnats du monde à Stockholm en 1957. Ensuite le Régime Sud- Africain a décidé de ne plus délivrer de visa de sortie aux joueurs "non- raciaux" et décrété que l'Afrique du Sud ne serait plus représenté à l'international que par des sportifs issus des rangs des fédérations blanches. Le SANROC a alors joué un rôle déterminant pour obtenir l'exclusion de l'Afrique du Sud des JO de Tokyo en 1964 puis sa radiation du CIO en 1970 (avec le soutien des pays africains, de l'Inde et du mouvement anti- apartheid qui commençait à se structurer au plan international). A partir des années 70 s'est développée la politique de boycott international du sport blanc sud- africain. Les dirigeants du SANROC ont été emprisonnés ou expulsés d'Afrique du Sud. Le SANROC s'est installé à Londres "en exil" et a mené des campagnes de boycott depuis l'étranger en particulier dans les sports non olympiques (rugby, cricket, formule 1, golf, voile, etc.) et auprès du CIO pour qu'il joue aussi de son influence pour amplifier le boycott.